

INSTRUCTIONS FEDERALES - SAISON 2023
AUX ARRONDISSEMENTS et à LEURS DEPOTS de MISES en LOGES
TOUS LES CONCOURS doivent être organisés conformément au règlement des concours.

TOUS LES ARTICLES, même non repris dans les présentes instructions, devront être **IMPERATIVEMENT appliqués et respectés**.

CONCOURS FEDERAUX 2023

► **A RAYON NORD - PAS de CALAIS**

ARGENTON/CREUSE vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	20 mai	18 mai
LIMOGES (St Yrieix) vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	03 juin	01 juin
TULLE (Treignac) vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	17 juin	15 juin
BRIVE vieux – 1 an	DOUBLAGE FEMELLES	01 juillet	29 juin
ALBI SEMI-NATIONAL vieux	DOUBLAGE FEMELLES	15 juillet	12 juillet
ARGENTON/CREUSE vieux – 1 an- jeunes	DOUBLAGE FEMELLES	15 juillet	13 juillet
LA SOUTERRAINE vieux – 1 an – jeunes	DOUBLAGE FEMELLES	29 juillet	27 juillet
« DERBY JEUNES »			
GUERET vieux - 1 an - jeunes	DOUBLAGE FEMELLES	12 août	10 août

► **LES PIGEONS d'1 An** doivent être joués dans le concours d'1 An.

► **POUR LES « FEMELLES » - DOUBLAGE FACULTATIF.** Il faut impérativement recopier la feuille manuelle pour les amateurs qui jouent l'électronique, sous peine de non classement.

TOUTES LES FEMELLES doivent passer par le **GENERAL « VIEUX »**, pour les « **VIEILLES FEMELLES** » ou dans le **GENERAL « 1 AN »** si ce sont des **FEMELLES 2022**.

► **MISE en LOGES FEDERALES** dans les sièges des associations désignées par les groupements et acceptées par la région.

Un amateur peut enloger dans un centre limitrophe de sa zone, sans pouvoir prétendre à être classé dans son groupement.

Les concours fédéraux doivent se dérouler dans le strict respect du règlement des concours.

RAPPEL : Il est strictement INTERDIT qu'un amateur mette en loges lui-même ses pigeons à l'électronique et au baguage manuel

PANIERES

- Ils doivent être nettoyés, désinfectés **à chaque concours** et en très bon état.
- **Vérifier les fermetures de portes, les anneaux**
- Les fils de fer sont **INTERDITS**, ils provoquent des déchirures aux bâches.
- Le retour de ceux-ci sera effectué lors du concours suivant. **Si un arrondissement souhaite que les paniers lui soient restitués avant, il devra en régler la facture au transporteur. Si vous remarquez, au retour de ceux-ci, qu'il vous manque un panier, n'attendez pas la fin de saison mais signalez-le immédiatement à la Fédération. Il sera plus facile de le retrouver tout en sachant que ce panier, s'il n'est plus dans les camions, a forcément été rendu à une société qui n'en est pas propriétaire Donc doit le rendre**

La 1^{ère} région se réserve le droit de marquer un panier défectueux. Il sera refusé le concours suivant s'il n'a pas été réparé.

RAPPEL IMPORTANT

- **mettre un anneau au milieu de la porte ou légèrement sur la gauche pour l'ouverture plus rapide.**
- **pour faciliter le retour des paniers, lors du concours suivant, ceux-ci doivent être clairement identifiables de l'extérieur et de l'intérieur du camion ; il doit être indiqué le numéro de l'arrondissement (sur les 2 côtés), ainsi que le nom de la société des deux côtés du panier. (ARRAS N° 1 - AVESNES N° 2 - BETHUNE N° 3 - BOULOGNE N° 4 - CALAIS N° 5 - CAMBRAI N° 6 - DOUAI N° 7 - DUNKERQUE N° 8 - HAZEBROUCK N° 9 - LILLE N° 10 - ST OMER N° 11 - ST POL/MONTREUIL N° 13 – AVANT-HAINAUT N° 14)**

Il est obligatoire de respecter cette règle pour éviter que certains paniers ne soient pas restitués ou que l'on ne sache à qui ils appartiennent.

- LES PANIERS doivent être de la MEME HAUTEUR, soit une hauteur de 31 cm.
- LES PANIERS à séparation sont INTERDITS.

NOMBRE de PIGEONS PAR PANIER (IMPERATIF)

ARGENTON (22 pigeons par panier) - Autres concours à rayon NORD/PAS de CALAIS (20 pigeons par panier). Respectez absolument ce nombre pour une équité totale.

TRES IMPORTANT

Chaque arrondissement est tenu de compléter les paniers au fur et à mesure de la ramasse et ce, pour chaque mise en loges. SEUL 1 panier de MALES et 1 panier de FEMELLES peut contenir moins que le nombre obligatoire (par arrondissement). Des contrôles seront effectués au regroupement. Il faut éviter qu'au regroupement on soit contraint de passer du temps inutile pour compléter les paniers.

La FEDERATION demande aux responsables des arrondissements de veiller à ce que les paniers soient prêts à l'enlèvement (complétés) et étiquetés pour les heures de ramassage des camions. Elle demande également aux responsables de mises en loges d'aider les chauffeurs au chargement des paniers. Cette aide permettra de gagner du temps et de mieux manipuler les paniers. (Les abreuvoirs seront placés sur les paniers au centre de rassemblement). Soyez compréhensifs envers les transporteurs si ceux-ci ont un peu de retard par rapport aux horaires prévus, il n'est pas toujours possible de bien les respecter.

Les paniers doivent être placés SOUS LA RESPONSABILITE de DEUX MEMBRES désignés par le Président de l'association jusqu'à leur chargement dans le camion (art. 2 - Règlement des concours - MISES EN LOGES)

FEUILLE D'ENGAGEMENT - L'imprimé à 4 feuillets est cédé à **0.30 €** aux arrondissements.
Le 4^e volet doit être obligatoirement remis au chauffeur ou au convoyeur du camion.

BIEN DETAILLER sur la feuille d'engagement **LE JEU – LE TRANSPORT – LES FRAIS DIVERS**

FEUILLE d'ENGAGEMENT : Il est <u>IMPERATIF</u> que celle-ci soit complétée et lisible, ne pas oublier de PRECISER la CATEGORIE dans le CADRE prévu

A PORTER OBLIGATOIREMENT sur VOS FEUILLES

1°) **NOM de l'AMATEUR** et **ADRESSE PERSONNELLE** (complète en caractères d'imprimerie)

2°) **CATEGORIE** des engagés

3°) **DISTANCE** et **relevés GPS** « latitude et longitude » (ou repères GPS) doivent **OBLIGATOIREMENT apparaître sur la feuille d'engagement**. Dans le cas d'un concours qui n'est pas terminé le premier jour, ces paramètres interviennent dans le calcul du temps mort personnalisé.

4°) **NUMERO** de l'ARRONDISSEMENT

5°) **CACHET** de la MISE en LOGES

6°) **LE NUMERO** des **PLOMBS** en ALUMINIUM pour les constateurs manuels doit être porté sur les FEUILLES et VERIFIE AU DEPOUILLEMENT (art. 11 § 4). Il est IMPERATIF de conserver les bandes, les plombs et les bagues de concours ainsi que les souches pour chaque amateur.

TOUTE SURCHARGE EST RIGOREUSEMENT INTERDITE
DANS LES COLONNES RESERVEES AUX CONSTATATIONS.

Pour éviter les ratures, UTILISER les parties réservées au classificateur et faire approuver la modification, par la signature du responsable de la mise en loges.

CLASSEMENT GENERAL NORD/PAS de CALAIS (honorifique)
CLASSEMENT PAR ZONES SUR LE MEME RESULTAT (avec jeu d'argent)

ZONE 1 - EST

**CAMBRAI
AVESNES
AVANT HAINAUT
DOUAI**

ZONE 2 - CENTRE

**ARRAS
BETHUNE
HAZEBROUCK
LILLE**

ZONE 3 OUEST

**ST POL/TERNOISE
BOULOGNE/mer
CALAIS
ST OMER
DUNKERQUE**

Le principe est simple et sans frais supplémentaires

- 1. Le lâcher est unique, sinon le concours n'est pas fédéral.**
- 2. Le classement général et le classement de la zone seront sur le même résultat.**
- 3. Il n'y a pas de « jeu d'argent » au général, l'amateur est libre de miser dans sa zone ou de ne pas miser du tout.**
- 4. Aucun changement pour le groupement.**

Très important :

Les championnats Nord / Pas de Calais seront calculés en tenant compte des prix réalisés dans la zone géographique (basée sur les codes postaux). Ce changement atténuera les inégalités dues aux lieux de lâchers ou à la direction du vent qui fausse souvent les résultats. (L'amateur n'a rien à faire)

Les AS PIGEONS seront calculés à partir des résultats de zone

IMPORTANT
CHAMPIONNAT DEMI FOND ET VITESSE

Classements des différents championnats envoyés par les classificateurs directement à la fédération de la 1^{ère} région par mail avant le 26 septembre

Formule de calcul retenue et validée par les présidents sportifs : (Place * 1000) / Nombre de pigeons

Les championnats de demi-fond 2023 de la 1^{ère} région de la façon suivante :

- En vieux/ 1 an sur les 6 meilleurs résultats des 7 concours choisis aux 5 1ers inscrits soit un maximum de 30 points.**
- En jeunes sur les 2 meilleurs résultats des 3 concours choisis aux 10 1ers inscrits soit un maximum de 20 points**
- Concours définis par les présidents sportifs des groupements.**
- Pas de saucissonnage de résultats Vieux pour en ressortir les pigeons d'1an, les groupements qui n'ont pas de résultats de pigeons d'1an n'auront donc aucun amateur classé dans les championnats 1an.**
- Les amateurs transfrontaliers ne seront pas classés dans ce championnat**
- En cas d'annulation d'un concours au cours de la saison, merci de prévenir Cindy et moi-même par email en stipulant le concours retiré et le concours de remplacement.**

Les championnats de vitesse 2023 de la 1^{ère} région se joueront de la façon suivante :

- Concours au programme des groupements/ententes définis avant la saison (détail sur le site de la région)**
- Pas de résultats de concours invités, ni de résultats femelles (en doublage, ou uniquement des femelles comme pour le groupement de Lille)**
- Pas de saucissonnage de résultats Vieux pour en ressortir les pigeons d'1an, les groupements qui n'ont pas de résultat de pigeons d'1an n'auront donc aucun amateur classé dans les championnats 1an**

- Période des concours retenue, catégories Vieux et 1an, du 1er Avril au 31 juillet 2023, catégorie Jeunes, du 1er Juin au 13 Août 2023
- En vieux, sur 8 résultats au choix parmi les concours du programme définis au groupement du 1er Avril au 31 Juillet 2023, aux 3 1ers inscrits, soit un maximum de 24 points
- En 1an, sur 6 résultats au choix parmi les concours du programme définis au groupement du 1er Avril au 31 Juillet 2023, aux 3 1ers inscrits, soit un maximum de 18 points
- En jeunes, sur 6 résultats au choix parmi les concours du programme définis au groupement du 1er Juin au 13 Août 2023, aux 3 1ers inscrits, soit un maximum de 18 points
- Les amateurs transfrontaliers ne seront pas classés dans ce championnat.

CHAMPIONNATS FEMININS ET DEBUTANTS

**Il faudra continuer à envoyer un bulletin de participation, disponible sur le site de la 1ère région
A retourner à la fédération de la 1ère région pour le 23 SEPTEMBRE 2023 dernier délai cachet de la poste
faisant foi ou pour le 26 SEPTEMBRE 2023 par mail**

Règles pour ces différents championnats : Prix par 4, un minimum de 100 engagés et 10 amateurs participants au concours.

Classement pris sur le résultat général du concours, pas de doublage ni de concours invités. Au plus de prix et moins de points.

Championnat féminin : Toutes Catégories, toutes distances aux 5 premiers inscrits sur 4 concours

Championnat débutant : aux 5 premiers inscrits sur 3 concours en catégorie « pigeonneaux », toutes distances.

REGLES GENERALES

- ♦ prix par 4
- ♦ minimum 100 participants (pigeons)
- ♦ au plus de prix et minimum de points
- ♦ formule $\frac{\text{place} \times 1000}{\text{nombre pigeons}}$

Pour les concours à rayon Nord/Pas de Calais, classement général et par zone sur le même résultat
Le classificateur fédéral est :

FRANCOLOMB (M. Boitel)
34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM

IMPORTANT :

→ Les feuilles de jeu qui sont à adresser à FRANCOLOMB (M. Boitel) doivent être classées **PAR CATEGORIE ET PAR ZONE** et non mélangées.

→ La récap.nominative du jeu doit être OBLIGATOIREMENT postée dès l'enlogement terminé et au plus tard le **lendemain avant 10 heures**

→ Les résultats du jeu doivent être postés au plus tard le lundi qui suit le concours.

♦ CONSTATATION ELECTRONIQUE

Les feuilles « constatation électronique » doivent être agrafées à la feuille de jeu

- a) Devant à droite pour les feuilles à grand format (A3)
- b) Derrière pour les feuilles à format (A4)

SIGNALEMENT des PIGEONS : Pour permettre la bonne organisation et l'estimation de la fin du concours, les amateurs doivent signaler, au plus vite, leur premier pigeon puis faire un point toutes les heures. Le signalement est conseillé via Pir3.

En cas d'absence de l'amateur, et ce de manière tout à fait exceptionnelle, celui-ci doit avertir le responsable du dépôt qu'il ne sera pas en mesure de remplir cette obligation.

VACCINATION OBLIGATOIRE

FOURNIR les attestations réglementaires lors de la première mise en loges. Voir le site de la fédération Nord/Pas de Calais.

ATTENTION aux contrevenants, des contrôles doivent être effectués par le Président de la société et pourraient être effectués, également, par les contrôleurs assermentés.

FEUILLES de DEPOUILLEMENT

Toutes les feuilles doivent être envoyées le plus rapidement après le dépouillement chez le classificateur, **même** celles des amateurs n'ayant pas constaté des pigeons.

CLASSIFICATEUR FEDERAL

FRANCOLOMB (M. Boitel)

34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM

☎ / FAX 03.21.66.09.48 - Mail : francolomb62@gmail.com

► A RAYON NORD - PAS de CALAIS :

Classement général et par zone sur le même résultat

0,10 € du pigeon soit 0,08 € de classement + 0,02 € pour la société

0,15 € du résultat concours général

Doublages femelles :

0,05 € du pigeon soit 0,04 € de classement + 0,01 € pour la société

0,15 € du résultat

LES MISES EN LOGES retiennent

► pour leur Société

► Frais de mises en loges	0,10 € par pigeon (<u>facultatif</u>)
► Frais de classement (général)	0,02 € par pigeon
► Frais de classement (pour le doublage)	0,01 € par pigeon
► Jeu	4 %

LES MISES EN LOGES règlent

► A l'arrondissement

► Frais de transport (voir prix dans chaque concours)	
► 96 % du jeu	
► Frais de classement (concours général + zones)	0,08 € par pigeon
► Frais de résultat (concours général)	0,15€ par amateur (feuille personnalisée)
► Frais de classement : doublage + zones femelles	0,04 € par pigeon
► Frais de résultat : doublage femelles	0,15€ par amateur (feuille personnalisée)

Suite à la décision prise par le CA (16/03/2018), 1 feuille personnalisée avec photo 0.15 € par amateur et 1 résultat général sera adressé aux sociétés de mise en loges

L'ARRONDISSEMENT règle les FRAIS de TRANSPORT à la FEDERATION COLOMBOPHILE de la 1^{ère} REGION

REZ DE CHAUSSEE – 54 BOULEVARD CARNOT - 59000 LILLE

► Au CLASSIFICATEUR FEDERAL FRANCOLOMB

34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM - Mail : francolomb62@gmail.com

- Frais de classement
- Frais de résultat
- 96 % du jeu

Il est IMPERATIF que le groupement ou les sociétés établissent sa récap générale avant l'arrivée des pigeons et l'adresse obligatoirement, à M. Boitel (FRANCOLOMB) dès le samedi matin
☎ /FAX 03.21.66.09.48 –Mail : francolomb62@gmail.com

Le GROUPEMENT doit donc régler à la fédération régionale, frais de transport de TOUTES SES MISES EN LOGES. (Soit 1 seul chèque OU virement). Voir feuille jointe à compléter obligatoirement (page 7).

La Société FRANCOLOMB (M. Boitel) règle les prix des amateurs aux centres de mise en loges, par virement bancaire, dès le délai des réclamations expiré.

Les mises en loges sont priées d'envoyer une récapitulation générale du jeu à l'arrondissement ainsi qu'une récapitulation nominative ou se servir du logiciel de gestion des mises en loges de Roger MYNY ou PIR3.

REGLE PARTICULIERE

FRANCOLOMB règle directement les prix aux centres de mise en loges et non au classificateur du groupement. N'oubliez pas d'adresser votre RIB directement à FRANCOLOMB (34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM)

ATTENTION

Les réclamations par téléphone ne seront pas prises en compte ; l'amateur devra OBLIGATOIREMENT adresser la fiche de réclamation ci-après par mail ou par courrier, voir page 7 - fiche de réclamation

- **1 exemplaire dûment complété par courrier à FRANCOLOMB (34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM) OU par mail (francolomb62@gmail.com) et une copie pour information à la fédération régionale).**

Prix et frais par concours

Argenton du 20 mai	Frais : 1,30 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle.
Limoges du 03 juin	Frais : 1,50 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle
Tulle du 17 juin	Frais : 1,50 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle.
Brive du 1^{er} juillet	Frais : 1,50 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle
Albi du 15 juillet	Frais : 2,50 par pigeon. Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle
Argenton du 15 juillet	Frais : 1,30 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie : 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle.
La Souterraine du 29 juillet	(Frais : 1,30 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle
Guéret du 12 août	Frais : 1,30 par pigeon (+0,10 facultatif). Résultat : par catégorie, 0,15 + 0,08 par pigeon ; doublage femelles : 0,15 + 0,04 par femelle.

FEDERATION COLOMBOPHILE 1^{ère} REGION
CONCOURS FEDERAUX
FICHE DE RECLAMATION

(Aucune réclamation ne sera prise par téléphone, ni par e-mail)

1 FICHE à RENVoyer à FRANCOLOMB avec 1 COPIE à la FEDERATION REGIONALE

GROUPEMENT DE :

Date de la réclamation

MISE en LOGES DE :

Date réception de la réclamation :

Nom de l'amateur

Concours du : / /

Sur :

Vieux ☐ 1 an ☐ Femelles ☐ Jeunes

MOTIF DE LA RECLAMATION :

Inscription sur feuille de jeux		Inscription sur résultat	
Inscrit n°		Inscrit n°	
Matricule n°		Matricule n°	
Année		Année	
N° bague caoutchouc		N° bague caoutchouc	
Heure de constatation		Heure de constatation	
Avance		Avance	
Retard		Retard	

SIGNATURE DE L'AMATEUR

SIGNATURE DU PRESIDENT

ARRONDISSEMENT DE :

CONCOURS SUR : DU :

CATEGORIE VIEUX

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

CATEGORIE 1 AN

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

CATEGORIE JEUNES

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

CATEGORIE FEMELLES

TRANSPORT	NOMBRE DE PIGEONS	PRIX PAR PIGEON	TOTAL

A PAYER :

TOTAL GENERAL A PAYER :